

Intervention du Député provincial Serge Hustache Réponse à la question de Manu Simon Ecole provinciale Victor Mirguet

Que va devenir ce grand bâtiment situé en plein de cœur historique de Mons, à quelques mètres du Gouvernement provincial ?

Il n'y a à ce stade aucun scoop à offrir parce qu'il n'y a aucun projet concernant l'Ecole Mirguet, tout simplement parce que l'école devait fonctionner une année scolaire de plus et qu'il était clair pour nous que le bâtiment serait repris par la Ville de Mons. Les élèves de Mirguet n'ont pas été sacrifiés sur l'autel de la spéculation immobilière.

J'ai demandé une étude à la Cellule de Valorisation du Patrimoine et j'attends ses résultats, l'affectation de l'Ecole Mirguet n'y est d'ailleurs pas intégrée. Cette question bouscule d'ailleurs l'analyse que nous menons...

L'objectif de cette étude est bien d'envisager sur la région de Mons, les possibilités de regroupement de services dans certains bâtiments et la revente de propriétés provinciales. Cette étude devra évidemment être étendue à l'ensemble du territoire de la Province de Hainaut dont la superficie équivaut à quelque 140 terrains de football...

Attenant au bâtiment de l'école Mirguet, il y a également celui qui était occupé par la Haute Ecole Provinciale Hainaut-Condorcet, laissé vide, lui aussi. Ajoutons dans la toute grande proximité du gouvernement provincial, la Maison Losseau dont le bail emphytéotique arrivera à terme en 2015.

Nous pourrions sereinement envisager de regrouper, par exemple, les services du tourisme, dispersés dans deux implantations et le personnel du Seretos actuellement basé rue de Nimy, pour rassembler dans un même lieu des services naturellement proches et qui doivent nécessairement collaborer.

Ce regroupement qui améliorerait les synergies et la transversalité entre services libérerait d'autres bâtiments dans le centre de Mons, à la rue des Clercs, par exemple.

Ces immeubles ont, sans aucun doute, une valeur considérable sur le marché montois. Je souhaite que l'étude nous fournisse très rapidement les informations nécessaires sur l'opportunité de ventes ou de travaux d'adaptation à d'autres fins.

Dans certains bâtiments comme peut-être ceux de l'école Mirguet et de la rue Damoiseau : les coûts de réhabilitation seraient peut-être bien trop importants pour qu'on puisse y héberger des services provinciaux.

Je tiens donc à rassurer Manu Simon, la réflexion concernant la destination future de certains bâtiments, leur réaffectation, leur vente éventuelle est en cours. L'exemple du rapprochement entre les services du tourisme et du tourisme réceptif montrerait qu'il y a une plus-value réelle à ces mesures d'économie. Les résultats de l'étude seront présentés ce jeudi au Collège. Il devra donc clairement se positionner sur ce dossier dans les prochaines semaines.